

M. McKITTRICK: Je suis très porté à le croire. C'est, à mon avis, l'un des principaux arguments qui influe sur la manière de voir des Américains.

Le PRÉSIDENT: Messieurs les sénateurs désirent-ils poser d'autres questions?

L'hon. M. EULER: Je n'ai pas d'autre question à poser, monsieur le président, et je ne veux pas empêcher que la discussion se prolonge. Je tiens, cependant, à proposer un vote de remerciements les plus sincères à l'adresse de M. McKittrick pour l'excellente et très instructive dissertation qu'il nous a présentée.

L'hon. M. HAIG: Je suis très heureux, monsieur le président, d'appuyer la proposition et je désire aussi féliciter notre président d'avoir pris les dispositions voulues pour nous faire entendre M. McKittrick, aujourd'hui. Ce qu'il a dit nous a été fort utile à tous.

Le PRÉSIDENT: Avant que la proposition soit mise aux voix, puis-je vous poser une ou deux questions? Nous possédons de fortes réserves, au Canada. Nous achetons l'or à prime. C'est ce que vous n'avez pas encore fait aux États-Unis.

M. McKITTRICK: Non. Le Canada le fait depuis quelque temps. Quand j'étais à la Banque des Règlements Internationaux, pour parler plus familièrement, le Canada produisait deux fois plus d'or que les États-Unis—six millions d'onces vis-à-vis de trois millions.

Le PRÉSIDENT: Nous entendons souvent parler de l'encaisse-or de 22 millions de dollars en réserve à Fort-Knox. Nous ne sommes pas tenus de garder nos réserves dans une voûte. Nous avons un milliard de dollars en or et un milliard en billets de la réserve fédérale et en valeurs à court terme, ce qui équivalait à une couple de milliards. Proportionnellement à notre population, nos réserves sont donc presque égales à celles des États-Unis. Ce que vous avez dit à propos de l'objection du Trésor américain à la création d'un fonds de convertibilité m'a intéressé. Nous, dont la population n'est que de 10 p. 100 de celle des États-Unis, étions prêts à fournir un apport de 10 à 15 p. 100. Nous avons pris cette part d'initiative au projet. La convertibilité des devises est l'une des questions les plus discutées qui confronte aujourd'hui les Canadiens. Nous manifesterions peut-être plus d'initiative s'il nous fallait puiser à nos ressources, peut-être dans la mesure de deux ou trois millions de dollars, pour établir un fonds. La Grande-Bretagne est à court de dollars. Il y a là un besoin à combler, dont nous pourrions au moins tenir compte. Notre exemple exercerait peut-être quelque influence de l'autre côté de la frontière, c'est-à-dire sur le Trésor américain. Je ne sollicite pas nécessairement vos commentaires là-dessus, monsieur McKittrick. Vous avez parlé de coopération entre le Canada et les États-Unis et mentionné une participation commune, dans la proportion de 10 p. 100.

M. McKITTRICK: Je ne veux pas m'engager trop à fond dans des considérations d'ordre technique, mais je crains d'avoir à m'y aventurer quelque peu. Je ne crois pas que le Congrès américain établirait un fonds s'il devait l'inscrire au budget et le constituer à l'aide de l'impôt. Nous avons, toutefois, à Washington, une autre manière de procéder, dite opération relative à la dette publique. Si le Congrès était disposé à le faire, on pourrait adopter une loi qui établirait un organisme chargé d'administrer ce Fonds de convertibilité, comme on l'a appelé. Les administrateurs de ce Fonds feraient appel au Trésor, à mesure que le besoin d'argent se ferait sentir. Le Trésor serait tenu de le leur fournir, soit en puisant aux soldes courants en caisse, soit par la mise en vente d'émissions, de sorte qu'il ne serait pas nécessaire d'inscrire ce Fonds au budget et de le constituer à l'aide d'impôts et d'autres contributions.